Tennis de Table MONTESSON

Dimanche 2 Novembre 2025

20^{ème} tournoi régional de Tennis de Table de Montesson

Le club de Tennis de Table de Montesson organise le **dimanche 2 novembre 2025** un **tournoi régional** homologué FFTT (xxxx/2025-R). Les résultats seront pris en compte par la FFTT.

Le tournoi se déroulera au COSEC Pablo Picasso, rue Charles Constantin 78360 MONTESSON (le plan d'accès est disponible sur le site internet du club: www.ttmontesson.com).

La dotation globale du tournoi est de 875€.

La participation à l'épreuve implique l'acceptation du présent règlement.

Pour toute question concernant le tournoi : <u>tournoi.tt.montesson@gmail.com</u> et 06.18.92.80.39 (en semaine de 18h30 à 21h, le samedi de 10h à 19h)

Règlement du Tournoi

Article 1: Participants

Le tournoi sera ouvert aux joueuses et joueurs licenciés FFTT (licence traditionnelle) des clubs de la ligue lle de France, de toutes les catégories d'âge à l'exception des poussins, disposant d'un maximum de 1799 points (les points pris en compte seront ceux de la 1ère phase de la saison 2025-2026).

Le joueur / la joueuse devra pouvoir d'une part prouver son identité et d'autre part justifier qu'il est titulaire d'une licence par la présentation de son attestation de licence ou la consultation d'informations issues de la base de données fédérale (SPID).

Article 2: Juge-Arbitrage et arbitrage

La juge-arbitre du tournoi sera Madame Aurélie PAINEAU, JA3. Elle sera assistée de Monsieur Grégory CARDOSO au SPIDD.

Tout litige ainsi que les points non prévus au règlement du tournoi seront tranchés par la juge-arbitre et seront sans appel.

Tout joueur montrant un comportement antisportif sera sanctionné de façon graduelle pouvant aller jusqu'à l'exclusion du tournoi.

Article 3: Inscriptions

Les inscriptions ainsi que le paiement des droits d'engagement sont à effectuer en ligne, à l'adresse suivante :

https://www.ttmontesson.com/tournoi-regional-de-tennis-de-table-de-montesson/

Un mail de confirmation d'inscription et de paiement vous sera adressé : seul ce mail de confirmation vaut preuve de l'inscription au tournoi.

- L'inscription sera possible sur place le jour-même, dans la limite des places disponibles.
- La clôture des inscriptions et du pointage des joueurs se fera 20 minutes avant le début des tableaux (voir article 6).
- Un joueur / une joueuse ne peut s'inscrire qu'à 2 tableaux au maximum.
 - Les joueuses participant au tableau F peuvent s'inscrire à 3 tableaux au maximum (donc 2 maximum en plus du tableau F).
 - En cas d'élimination dans un premier tableau, un joueur / une joueuse pourra toutefois s'inscrire dans un tableau supplémentaire non démarré, dans la limite des places disponibles.

> Droits d'engagement

- o Les droits d'engagement sont de
 - 9€ par tableau pour tous les tableaux sauf le F
 - 5€ pour le tableau F
- ⊙ Inscription sur place à un tableau supplémentaire en cours de journée : 8€

Article 4 : Déroulement

Ce tournoi se déroulera suivant le règlement de la FFTT en vigueur. Toutes les parties se disputeront au meilleur des 5 manches de 11 points.

La compétition se déroulera par poules de 3, composées selon le serpent établi en fonction du nombre de points licence. Les 2 premiers de chaque poule seront ensuite placés dans un tableau à élimination directe jusqu'à la finale.

Lors des parties de poule, chaque participant est tenu d'arbitrer la partie qu'il ne joue pas. Le vainqueur de la poule ou du match à élimination directe est tenu de rapporter à la table d'arbitrage les résultats et la balle.

Article 5 : Salle et Matériel

Le tournoi se déroulera sur 18 tables réparties en deux salles du COSEC Pablo Picasso, rue Charles Constantin 78360 MONTESSON.

Les balles utilisées en plastique seront de couleur blanche et homologuées en compétition (3*) et ne seront fournies par l'organisateur que pour les parties officielles.

La tenue de sport réglementaire est obligatoire pour tous les participants. Les maillots, shorts et jupettes de couleur blanche ne seront pas acceptés. Les chaussures de ville sont interdites dans l'aire de jeu ainsi que les semelles noires.

Une buvette sera assurée sur place tout au long de la journée avec vente de boissons fraiches et chaudes, sandwiches, gâteaux, ... Il est formellement interdit de manger dans les aires de jeu.

Article 6: Tableaux

Tous les tableaux sont ouverts aux joueurs **et** aux joueuses, à l'exception du tableau F réservé aux joueuses.

| Tableaux | Nombre de places | | |
|--------------------------------------|------------------|--|--|
| Tableau A : ≤ 899 points | 36 | | |
| Tableau B : ≤ 550 points | 18 | | |
| Tableau C : ≤ 1299 points | 36 | | |
| Tableau D : ≤ 699 points | 36 | | |
| Tableau E : ≤ 1499 points | 36 | | |
| Tableau F (féminines) : ≤ 999 points | 18 | | |
| Tableau G : ≤ 1099 points | 48 | | |
| Tableau H : ≤ 1799 points | 36 | | |

Le nombre de places par tableau est susceptible d'être modifié en fonction des inscriptions, avec un maximum de 54 par tableau. Les organisateurs se réservent également le droit de supprimer un tableau au cas où il y aurait un nombre insuffisant d'inscrits.

Article 7 : Horaires

La salle sera ouverte le Dimanche 2 novembre 2025 à partir de 7h30.

Le tournoi se déroulera sans interruption.

Horaires des tableaux : voir tableau ci-dessous.

| Tableaux | Fin de pointage | Début de compétition | Finale |
|--------------------------------------|-----------------|----------------------|--------|
| Tableau A : ≤ 899 points | 8h10 | 8h30 | 18H00 |
| Tableau B : ≤ 550 points | 8h55 | 9h15 | 16h00 |
| Tableau C : ≤ 1299 points | 9h55 | 10h15 | 18h30 |
| Tableau D : ≤ 699 points | 11h10 | 11h30 | 19h30 |
| Tableau E : ≤ 1499 points | 12h25 | 12h45 | 21H30 |
| Tableau F (féminines) : ≤ 999 points | 13h10 | 13h30 | 19h30 |
| Tableau G : ≤ 1099 points | 14h10 | 14h30 | 21h00 |
| Tableau H : ≤ 1799 points | 16h10 | 16h30 | 22H00 |

Les horaires des finales sont donnés à titre indicatif et seront susceptibles d'évoluer selon l'avancement des différents tableaux au cours de la journée.

Les joueurs devront se présenter à la table de pointage avant l'horaire officiel de fin de pointage (voir tableau ci-dessous).

Un forfait pour non-présence à la table pourra être prononcé 5 minutes après le second appel au micro.

Article 8 : Récompenses

| Tahleaux | Nombre de places | Récompenses | | |
|--------------------------------------|------------------|-------------|-----------|--------------|
| | | Vainqueur | Finaliste | ½ finalistes |
| Tableau A : ≤ 899 points | 36 | 40€ | 20€ | 10€ |
| Tableau B : ≤ 550 points | 18 | 25€ | 15€ | 10€ |
| Tableau C : ≤ 1299 points | 36 | 60€ | 30€ | 15€ |
| Tableau D : ≤ 699 points | 36 | 40€ | 20€ | 10€ |
| Tableau E : ≤ 1499 points | 36 | 80€ | 40€ | 20€ |
| Tableau F (féminines) : ≤ 999 points | 18 | 35€ | 15€ | 10€ |
| Tableau G : ≤ 1099 points | 48 | 50€ | 25€ | 15€ |
| Tableau H : ≤ 1799 points | 36 | 100€ | 50€ | 25€ |

Les dotations seront réduites de moitié si le nombre d'engagé(e)s n'excède pas 60% des places disponibles.

Article 9 : Protection des données

Tout joueur ou accompagnateur participant au tournoi autorise les organisateurs à diffuser des photos sur les médias utilisés par le club de tennis de table de Montesson pour sa communication (site internet, réseaux sociaux, journaux locaux).

Tout joueur inscrit au tournoi autorise les organisateurs à conserver ses données personnelles (nom, prénom, adresse mail) jusqu'à la date du tournoi suivant organisé par le club de tennis de table de Montesson afin de l'informer de l'organisation de celui-ci. Les organisateurs ne pourront en aucun cas faire un autre usage de ces informations. Ces données seront toutefois effacées sur demande de l'intéressé.

Article 10 : Responsabilité

Les organisateurs déclinent toute responsabilité civile et pénale en cas de perte, vol ou accident pouvant survenir pendant le déroulement du tournoi, dans ou en dehors des installations sportives utilisées.

Article 11 : Annulation

Les personnes souhaitant annuler leur inscription pourront être remboursées jusqu'au dimanche 26 octobre 2025 :

- Remboursement à 100% et sans justificatif jusqu'au dimanche 19 octobre 2025
- Remboursement à 50% sans justificatif et à 100% sur présentation d'un justificatif médical jusqu'au dimanche 26 octobre 2025

Le remboursement sera fait par virement bancaire. Demande d'annulation et envoi d'un RIB pour remboursement : par mail à l'adresse tournoi.tt.montesson@gmail.com